



**NOUVELLES
CONVERSATIONS**

2.0

Économie
Immigration
Communautés



CONSEIL
MULTICULTUREL DU
NOUVEAU-BRUNSWICK

La région de Fredericton en 2040

Document de planification
pour la croissance démographique

PRÉPARÉ PAR Conseil multiculturel du Nouveau-Brunswick

MARS 2021

Table des matières

INTRODUCTION : LA RÉGION DE FREDERICTON EN 2040	3
● Considérations relatives à la Covid-19	4
● La nécessité d'un plan de croissance démographique	4
● Pérenniser notre système de soins de santé et nos services publics de haute qualité	4
○ Les soins de santé comme exemple	5
● Pérenniser le système scolaire de la maternelle à la 12 ^e année	6
○ L'immigration et les élèves de la maternelle à la 12 ^e année : un modèle	7
● Collectivités locales fortes = économie provinciale forte	9
● Plan d'activités pour le Nouveau-Brunswick et les collectivités locales	9
● Pourquoi cibler 2040 ?	11
● D'où viendra la nouvelle population ?	11
LA CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE DANS LA RÉGION DE FREDERICTON JUSQU'EN 2040 : TROIS SCÉNARIOS	13
● À Fredericton, le nombre de jeunes augmente déjà	14
● Résumé des trois scénarios de croissance démographique	14
● Méthode : Prévision de la croissance démographique	15
● Scénario 1 : Tendence actuelle relative à la population et à la main-d'œuvre	16
○ Conséquences liées au scénario n° 1	17
● Scénario 2 : Croissance de la population pour maintenir la main-d'œuvre actuelle	17
○ Conséquences liées au scénario n° 2	18
● Scénario 3 : Croissance de la population pour accroître la main-d'œuvre de 0,5 % par an	18
○ Conséquences liées au scénario n° 3	18
PLAN DE CROISSANCE POUR LA RÉGION DE FREDERICTON	19
● Attirer des personnes	20
● Axer les efforts sur la rétention	21
● Un nombre suffisant de logements	21
CONCLUSION	22
ANNEXE A : SOURCES ET MÉTHODOLOGIE	23

INTRODUCTION

La région de Fredericton en 2040

Ce rapport vise à expliquer l'importance de la croissance démographique dans la région de Fredericton dans les années à venir afin que la région puisse avoir suffisamment de travailleurs pour répondre aux besoins locaux et fournir des talents pour permettre la croissance de nouvelles industries. Il vise également à montrer l'importance du rôle que jouent les dirigeants locaux dans le travail de planification de la croissance démographique et le travail connexe nécessaires pour assurer la croissance de l'économie régionale dans les années à venir.

Ces dernières années, Fredericton a connu une forte croissance démographique, en raison du nombre important de personnes venant d'ailleurs au Nouveau-Brunswick et d'une augmentation significative du nombre d'immigrants.

Aux fins du présent rapport, nous utilisons des données démographiques de l'agglomération de recensement de Fredericton. Cette agglomération de recensement comprend la ville de Fredericton, la communauté rurale de Hanwell, les villages de Harvey, de New Maryland et de Tracy, deux communautés des Premières Nations (Devon et Kingsclear) ainsi que les paroisses de Bright, Douglas, Gladstone, Kingsclear, Lincoln, Manners Sutton, Maugerville, New Maryland, Queensbury et Saint Marys.

Considérations relatives à la Covid-19

La pandémie de Covid-19 a eu diverses conséquences sur l'économie et la population du Nouveau-Brunswick. Certaines de ces conséquences sont temporaires, comme une baisse de la demande de certains biens et services ou de la fréquentation des transports publics; d'autres en revanche seront peut-être plus permanentes, comme le travail à domicile. La pandémie n'a cependant pas modifié la situation démographique globale du Nouveau-Brunswick. En effet, sans une augmentation significative de la population, il n'y aura pas assez de travailleurs pour répondre à la demande de main-d'œuvre, maintenant et à l'avenir.

La nécessité de mettre l'accent sur la croissance démographique

Le Nouveau-Brunswick n'a jamais pris de mesures significatives pour accroître sa population. Le taux d'accroissement naturel de la population était élevé (beaucoup plus de naissances que de décès), et le nombre de personnes quittant la province au cours d'une année donnée était supérieur au nombre d'arrivants. On a donc supposé qu'il n'était pas nécessaire de mettre en place des mesures visant à attirer des personnes au Nouveau-Brunswick.

Pendant des dizaines d'années, la quasi-totalité des efforts liés au développement économique, au Nouveau-Brunswick, a consisté à essayer de convaincre les entreprises locales ainsi que les sociétés nationales et internationales d'investir dans la province. De plus en plus cependant, l'accent est mis sur la réduction des écarts croissants liés à la main-d'œuvre en tant que condition préalable aux investissements de l'industrie.

La ville de Fredericton fait figure de chef de file pour l'accent qu'elle met sur la croissance démographique. Selon le plan municipal de la ville, la population de la ville devrait augmenter de plus de 50 % d'ici 2041, passant de 60 000 habitants en 2016 à plus de 90 000 habitants. Comme il est indiqué ci-dessous, ce taux de croissance, s'il se produit, entraînera une augmentation significative de la main-d'œuvre et une croissance très importante de l'économie dans les années à venir.

Pérenniser notre système de soins de santé et nos services publics de haute qualité

Quel est le lien entre la croissance démographique et la qualité des services publics au Nouveau-Brunswick? La réponse est simple : il faut un nombre suffisant de contribuables pour que l'assiette fiscale permette de financer durablement les soins de santé et les autres services publics. Comme le montre la figure 1, les personnes âgées de 45 à 54 ans se trouvent à un âge où leur taux d'imposition est le plus élevé. Le contribuable moyen âgé de 65 ans et plus paie 46 % moins d'impôt sur le revenu que le contribuable moyen âgé de 45 à 54

ans. Il ne s'agit pas ici de critiquer les Néo-Brunswickois âgés, ces derniers ayant eux aussi contribué plus que la moyenne des contribuables à un moment donné de leurs années d'activité. Étant donné que le nombre de personnes partant à la retraite augmente chaque année, il n'y a pas assez de jeunes pour les remplacer ou pour fournir des talents aux industries qui se développent.

La province a besoin que ses centres urbains, comme Fredericton, connaissent une forte croissance afin de pouvoir financer de façon durable les services publics et l'infrastructure publique.

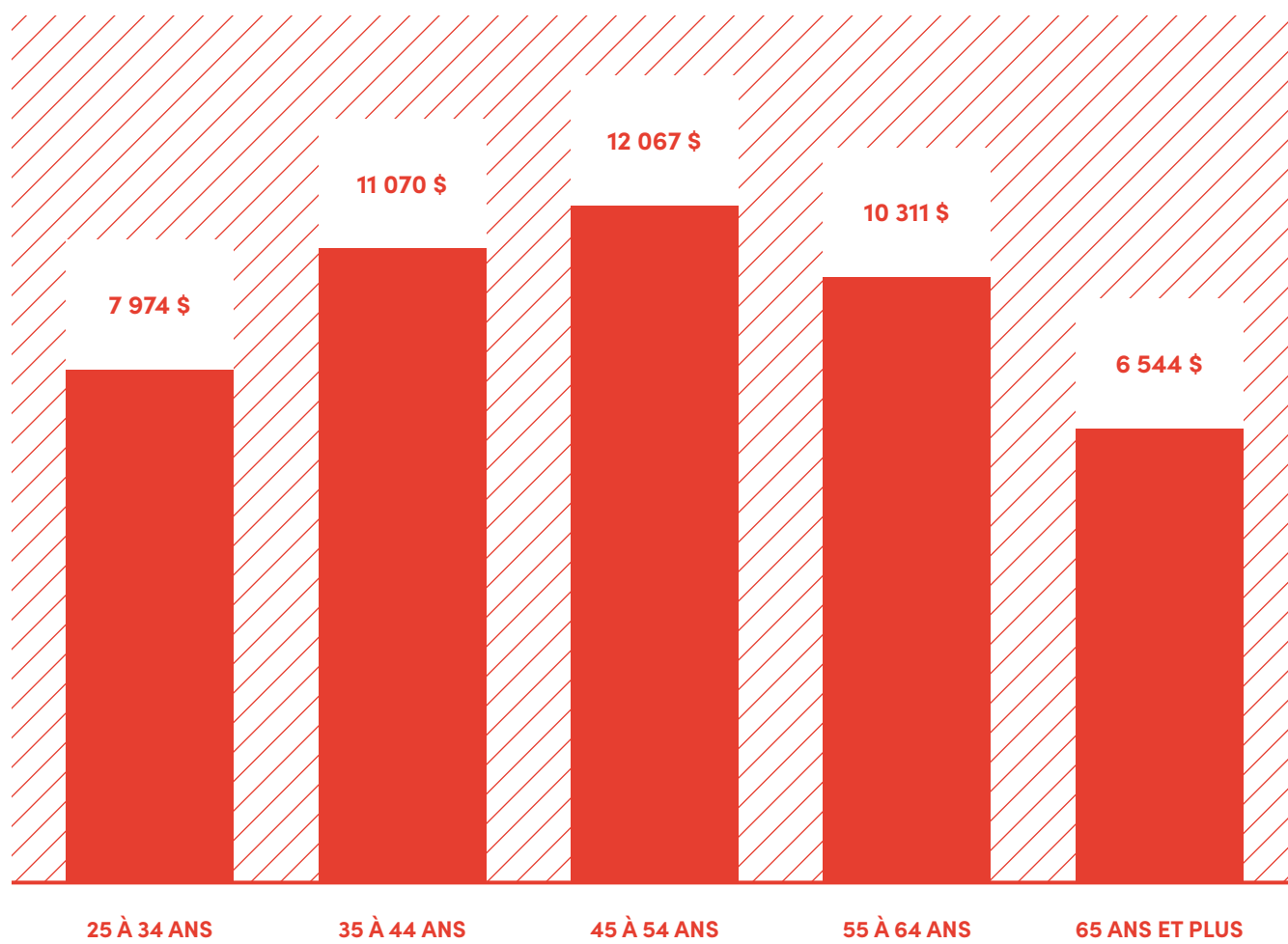


Figure 1 : Impôt sur le revenu moyen payé par tranche d'âge, Nouveau-Brunswick (2017)

*Nouveau-Brunswick (2017). Statistique Canada, Tableau 11-10-0051-01

LES SOINS DE SANTÉ COMME EXEMPLE

En 2016, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a consacré 3,2 milliards de dollars aux soins de santé et aux soins de longue durée pour les personnes âgées. Ne serait-ce qu'en raison du vieillissement de la population, les dépenses liées aux soins de santé et aux soins de longue durée des personnes âgées devraient être de 4,4 milliards de dollars en 2034, soit une augmentation de 1,2 milliard de dollars. Cette augmentation ne tient pas compte de l'inflation ou d'autres pressions, comme la hausse des coûts liée aux médicaments sur ordonnance.

En raison du vieillissement de la population, la facture globale liée aux soins de santé et aux soins de longue durée pour les personnes âgées pourrait passer de 35 % du budget en 2016 à 49 % d'ici 2034.

Pour mettre les choses en perspective, 1,2 milliard de dollars, c'est plus que ce que le gouvernement du Nouveau-Brunswick consacre chaque année à l'éducation des enfants de la maternelle à la 12^e année. Il s'agit également presque du double du montant que le gouvernement consacre à l'éducation postsecondaire et la formation, de cinq fois plus que les dépenses liées à la sécurité publique, et de trois fois et demie plus que le budget annuel du ministère des Transports et de l'Infrastructure.

Les efforts visant à accroître la population du Nouveau-Brunswick, et donc la main-d'œuvre, ne permettront pas à eux seuls de résoudre le problème, mais ils y contribueront grandement. Attirer des jeunes au Nouveau-Brunswick permettra :

- permettra de faire en sorte qu'il y ait suffisamment de travailleurs pour répondre aux demandes de l'économie provinciale et fournir des travailleurs pour la croissance future ;
- n'alourdira pas le système de santé de façon significative ;
- contribuera à obtenir des recettes fiscales suffisantes pour financer durablement les services publics et les investissements dans les infrastructures publiques.

Pérenniser le système scolaire de la maternelle à la 12^e année

L'élaboration d'un plan de croissance démographique vise avant tout à pouvoir répondre à la demande de main-d'œuvre dans un avenir prévisible, à la fois pour remplacer les départs à la retraite et fournir une main-d'œuvre pour les industries et les entreprises en croissance.

Attirer des personnes dans la région offre de nombreux autres avantages. En effet, plus la population augmente, plus la demande liée aux biens et aux services locaux augmente aussi; il en va de même pour les recettes fiscales ainsi que le nombre de jeunes de la maternelle à la 12^e année, lesquels feront partie de la main-d'œuvre du futur.

Comme le montre la figure 2, tous les comtés de la province ont connu une baisse de la population entre 0 et 19 ans au cours des 30 dernières années, à l'exception du comté de Westmorland. La plupart des régions ont connu une baisse significative, 10 comtés enregistrant une diminution d'au moins 30 %. Cette situation a entraîné des fermetures d'écoles et des regroupements ainsi qu'un certain nombre de défis liés à l'éducation publique dans toute la province.

Autrement dit, il faut un bassin de talents plus important, de la maternelle à la 12^e, pour pouvoir remplacer les départs à la retraite, mais le système scolaire produit de moins en moins de diplômés. Selon Statistique Canada, le nombre de personnes de moins de 20 ans au Nouveau-Brunswick devrait encore baisser de 11 % d'ici 2034.

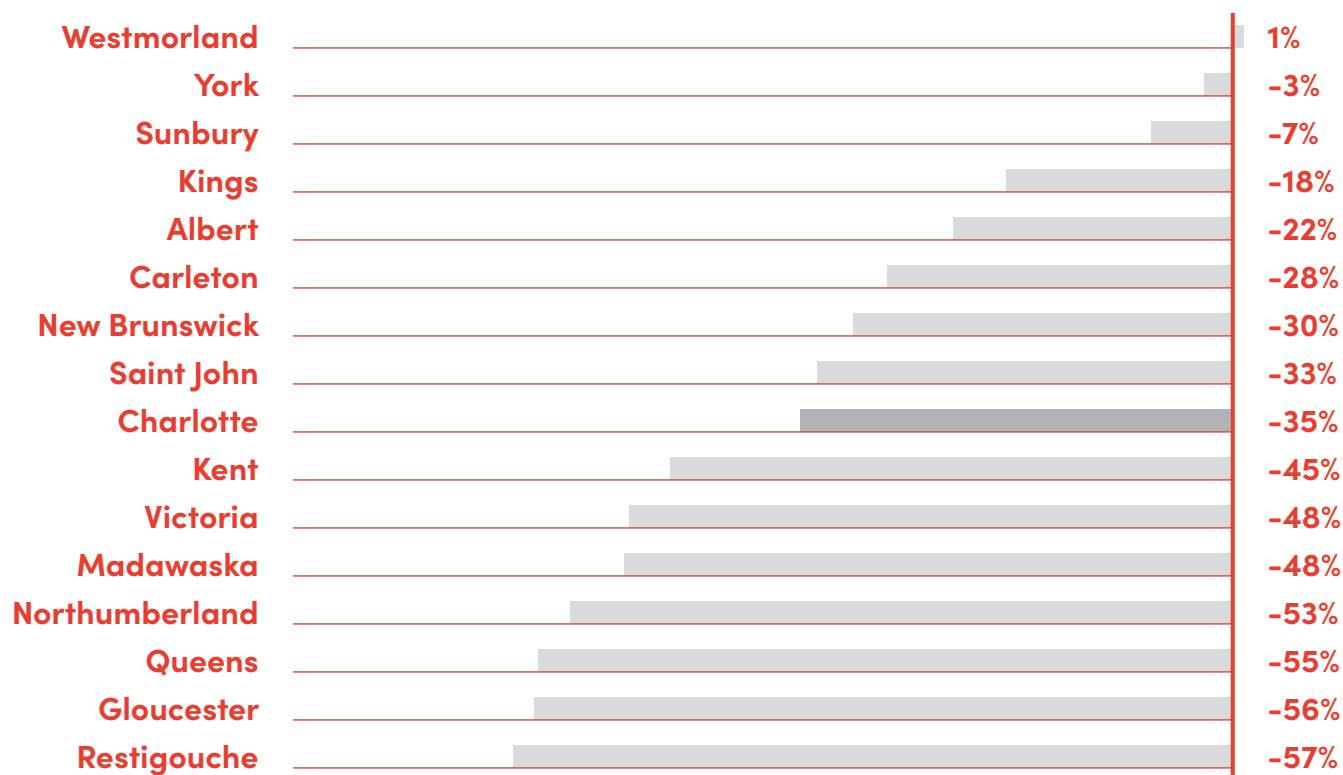


Figure 2 : Variation en pourcentage de la population de 0 à 19 ans (1988-2018), par comté

Source : Statistique Canada.

L'immigration et les élèves de la maternelle à la 12^e année : un modèle

En continuant d'attirer de jeunes immigrants dans la province, le N.-B. aidera non seulement à réduire la baisse du nombre d'élèves de la maternelle à la 12^e année, mais également à augmenter cette population. Nous pourrions assister à un repeuplement des écoles à travers la province, ce qui permettrait d'avoir une main-d'œuvre potentielle importante dans les années 2030 et 2040.

L'exemple ci-dessous est fondé sur une augmentation significative du nombre d'immigrants dans les années à venir, ce qui ferait passer le nombre d'élèves immigrants (et d'élèves étrangers¹) de 6 700 en 2019-2020 à plus de 19 800 d'ici 2030-2031.

Hypothèses relatives au modèle :

- Le nombre de base relatif à l'inscription d'élèves immigrants/étrangers de la maternelle à la 12^e année est de 6 700 (en 2019/2020).

¹ Le Nouveau-Brunswick intègre chaque année des centaines d'élèves étrangers dans son système scolaire (de la maternelle à la 12^e année) grâce entre autres à l'initiative Atlantic Education International.

- Nouveaux immigrants (tous les groupes d'âge) : 5 000 en 2019-2020, passant à 7 500 d'ici 2023-2024, et 10 % par an par la suite.
- Le taux de rétention des immigrants sera de 85 %.
- 22 % des nouveaux immigrants auront l'âge d'élèves de la maternelle à la 12^e année (ce qui correspond aux niveaux actuels).
- Taux de fécondité chez les femmes immigrantes : 2 enfants par femme.

Compte tenu de ces hypothèses, les conséquences liées à l'intégration d'immigrants dans le système éducatif (de la maternelle à la 12^e année) sont illustrées à la figure 3. Le nombre d'élèves de la maternelle à la 12^e année nés au Canada (à l'exclusion des immigrants) continue de baisser, passant de 90 500 en 2019-2020 à 83 900 d'ici 2029-2030, cette baisse étant cependant plus que compensée par les nouveaux arrivants. Le nombre d'élèves immigrants et étrangers grimpe à plus de 13 800 d'ici 2024-2025 et à 19 840 d'ici 2029-2030. Ce scénario constitue une vision réaliste de l'immigration et de ses conséquences pour le système éducatif de la maternelle à la 12^e année.

Il est important de noter que dans la région de Fredericton, la croissance importante du nombre d'immigrants a contribué au renouvellement de la population d'élèves de la maternelle à la 12^e année

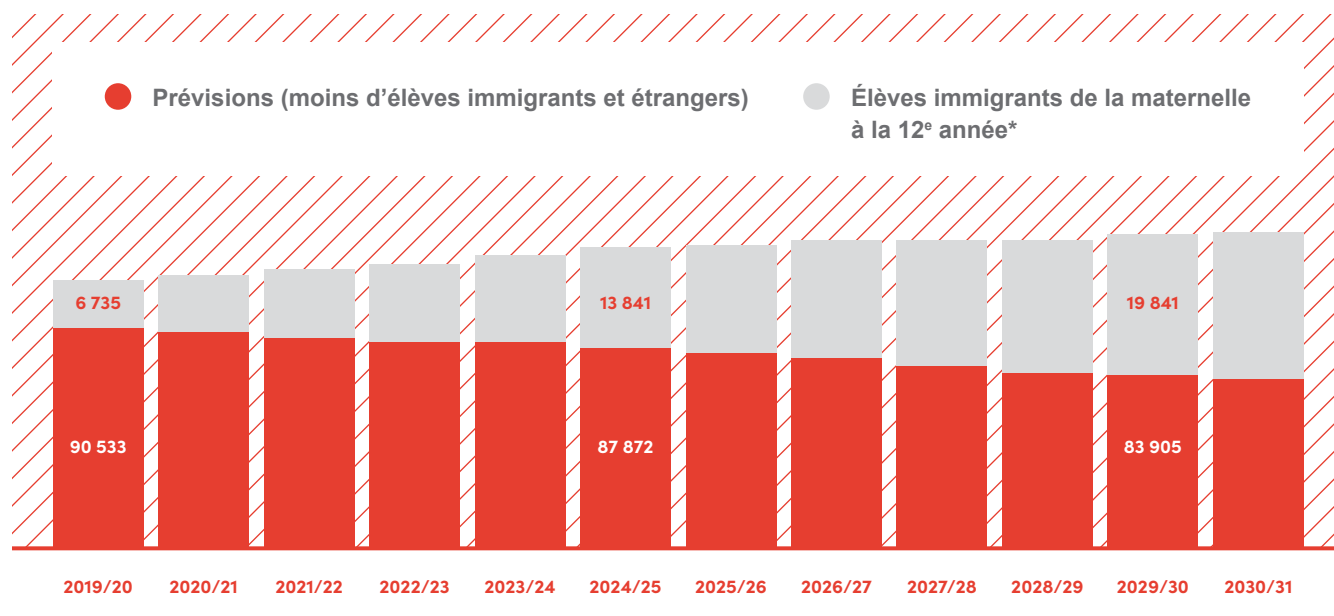


Figure 3 : Effets prévus des immigrants sur le nombre d'élèves de la maternelle à la 12^e année au N.-B.

Sources : Chiffres de référence fournis par le GNB pour 2019-2020. Modèle de prévision basé sur les hypothèses présentées à l'annexe A.

Collectivités locales fortes = Une économie provinciale forte

Si la région de Fredericton continue de croître et de répondre à la demande de main-d'œuvre (remplacements et croissance future), cela contribuera à stimuler l'économie provinciale et à réaliser les objectifs liés à la durabilité des services publics.

Chaque région de la province devrait donc se doter d'une stratégie de croissance économique et d'un plan de croissance démographique correspondant. Les régions ne possèdent pas toutes le même potentiel de croissance, mais chacune d'elles devrait mettre des mesures en place pour que le nombre de leurs habitants permette de répondre à la demande de main-d'œuvre dans les années à venir.

Chaque collectivité du Nouveau-Brunswick devrait se poser la question que la Ville de Fredericton s'est posée il y a quelques années : Quelle collectivité voulons-nous avoir dans 10, 15 ou 20 ans ?

Les décisions prises maintenant auront des conséquences pour la province pendant des décennies.

Plan d'activités pour le Nouveau-Brunswick et les collectivités locales

Ce document vient appuyer les efforts de la ville de Fredericton et des collectivités environnantes liés à la croissance démographique dans les années à venir. La croissance démographique ne devrait cependant pas constituer le seul objectif des administrations municipales et régionales, car de nombreuses autres mesures connexes devront être mises en place pour que la région puisse prospérer au cours des vingt prochaines années, comme les efforts visant à exploiter les possibilités de développement économique, à attirer des entrepreneurs et à s'assurer qu'il y a suffisamment de logements pour répondre aux besoins d'une population plus jeune et croissante ainsi qu'au nombre croissant de retraités.

ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE LOCAL

Traditionnellement, le rôle des administrations municipales, au Nouveau-Brunswick, se limite à certains services, comme l'approvisionnement en eau et le traitement des eaux usées, la gestion des déchets et la sécurité publique. Aujourd'hui, cependant, on leur demande de prendre part à un éventail beaucoup plus large d'activités, notamment le développement économique, la promotion du tourisme, l'attraction et la rétention des personnes, le marketing communautaire et les activités destinées à améliorer la qualité de vie (Figure 4).

Il faut que toutes les collectivités et les régions contrôlent davantage leur destin et ne se contentent pas d'attendre le déclin inévitable de leur population et ses conséquences. Il faut à la fois un plan de croissance démographique locale/régionale et un plan de durabilité économique.

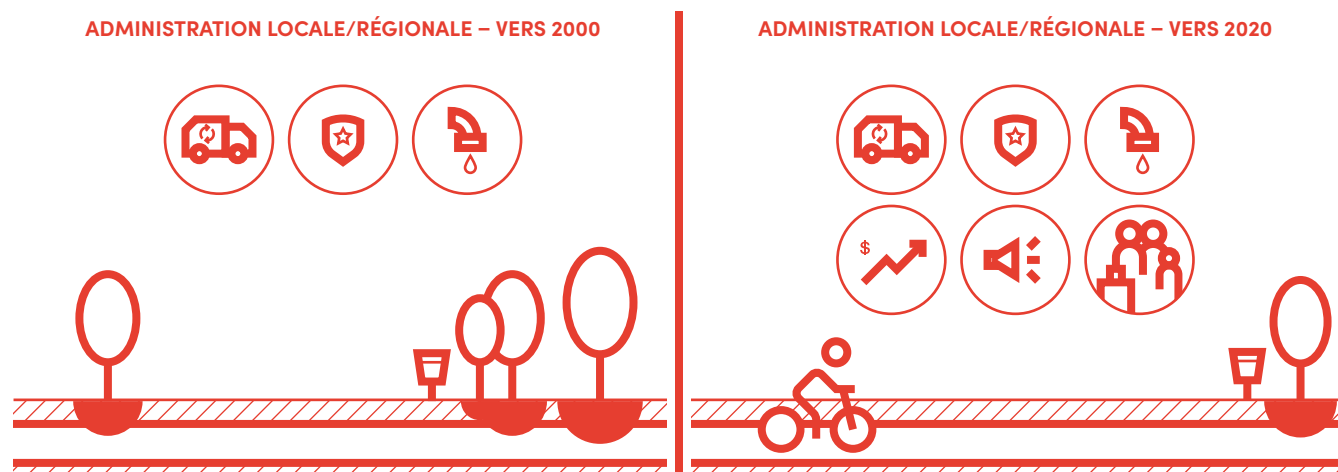


Figure 4 : Évolution des exigences pour les administrations locales et régionales

LE BUT : UN PARTENARIAT PLUS FORT ENTRE LES ADMINISTRATIONS LOCALES ET LE GOUVERNEMENT PROVINCIAL

L'autonomisation des administrations locales et régionales ne signifie pas un amoindrissement du rôle pour le gouvernement provincial, mais un partenariat plus solide pour aller de l'avant, un partenariat plus efficace dans le cadre duquel le gouvernement s'associe aux dirigeants des collectivités locales et aux chefs d'entreprise afin d'élaborer des plans pour favoriser la croissance économique, attirer des personnes, s'assurer qu'il y a des logements adéquats et travailler en collaboration sur d'autres aspects visant à améliorer la qualité de vie et les possibilités.

À QUOI RESSEMBLE UN PLAN D'ACTION LOCAL ?

La ville de Fredericton possède un plan pour le développement économique, pour attirer des personnes et pour faire des investissements favorisant la croissance dans les années à venir. Les éléments d'un plan d'action municipal sont les suivants :

- Une bonne compréhension des besoins du marché du travail pour soutenir les personnes quittant la main-d'œuvre et favoriser la croissance.
- À l'avenir, quelles industries ont le potentiel de se développer dans la région ?
- Quel niveau de migration intérieure faut-il pour soutenir le développement économique ?
- Quels sont les obstacles à l'attraction de personnes (p. ex., logement, infrastructure de soutien locale, formation linguistique, etc.) ?

Avant tout, le « plan d'action » doit être ambitieux. Faire croître une économie régionale n'est peut-être pas facile, mais il faut faire l'effort.

Pourquoi cibler 2040 ?

Pour le Nouveau-Brunswick, les vingt prochaines années sont critiques. Depuis les années 1950, la province a réalisé d'importants progrès économiques. L'écart de revenu entre le Nouveau-Brunswick et le reste du Canada s'est rétréci. Le nombre de personnes en dessous du seuil de pauvreté a considérablement diminué. Le chômage structurel a à ce point baissé que de nombreuses industries peinent à trouver des travailleurs. Les infrastructures publiques, comme les autoroutes, les ponts, les aéroports, les écoles et les hôpitaux, se sont beaucoup améliorées par rapport à il y a 40 à 50 ans.

La province est cependant à la croisée des chemins. En effet, depuis 2007, l'économie n'a augmenté que de 0,5 % par an après plusieurs décennies de croissance à 2,5 %². Il est devenu évident que l'évolution démographique constitue la principale raison de cette faible performance économique.

2040 sera propice à la réflexion. En effet, si après vingt ans nous avons réglé nos problèmes démographiques, développé de nouvelles industries et pris le virage de l'énergie verte, le Nouveau-Brunswick s'en trouvera plus fort et plus prospère. Dans le cas contraire, les vingt prochaines années décennies constitueront une période difficile pour la population du Nouveau-Brunswick, car les gouvernements devront prendre des décisions sur les écoles à fermer, les services de santé à regrouper ainsi que les routes et les ponts ne pouvant plus être entretenus.

Ailleurs au pays, l'Ouest canadien, en particulier l'Alberta et la Saskatchewan, devra opérer une transition pour s'éloigner de la production pétrolière et gazière. D'autres provinces seront confrontées à leurs propres défis. Il est probable que la capacité du gouvernement fédéral à accorder plus de fonds aux services publics au Nouveau-Brunswick s'affaiblisse. Le moment est donc venu d'intervenir et de prendre davantage le contrôle de notre destin.

D'où viendra la nouvelle population ?

La ville de Fredericton a montré qu'elle pouvait attirer des personnes d'autres régions de la province, voire d'ailleurs au Canada, même si le nombre de personnes ayant quitté la ville au cours des dernières années est supérieur à celui des personnes qui sont venues s'y installer (migration interprovinciale négative).

La pénurie croissante de main-d'œuvre ayant cependant eu des conséquences ailleurs au Nouveau-Brunswick et au Canada, les villes et villages du pays vont donc de plus en plus rivaliser pour attirer des personnes.

Dans les années à venir, l'immigration sera essentielle à la croissance démographique de la ville de Fredericton et dans le reste du pays.

² Croissance du produit intérieur brut (PIB) réel.

Depuis 2013, partout au Canada, la croissance nette de la population active est attribuable aux immigrants. Le nombre de personnes nées au Canada, présentes dans la population active, était de 14,5 millions en 2019, soit à peu près la même proportion qu'en 2013, c'est-à-dire 14,5 millions. En revanche, le nombre d'immigrants reçus présents au sein de la population active a augmenté de plus d'un million au cours de la même période (ce qui représente un taux de croissance de 25 %). Si le Nouveau-Brunswick avait attiré sa « part » de travailleurs immigrants au cours de la même période, la main-d'œuvre provinciale aurait augmenté plutôt que diminué, comme cela a été le cas entre 2013 et 2019.

Dans les années à venir, tout plan de croissance démographique de la région de Fredericton devrait donc être avant tout axé sur les immigrants.

LA CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE DANS LA RÉGION DE FREDERICTON JUSQU'EN 2040 :

Trois scénarios

À Fredericton, le nombre de jeunes augmente déjà

Selon Statistique Canada, la région de Fredericton comptait en 2020 environ 23 700 personnes âgées de 0 à 19 ans. Contrairement à la plupart des régions du Nouveau-Brunswick, le nombre de personnes de moins de 20 ans vivant dans la région a augmenté au cours de la dernière décennie (plus 7 %), ce qui représente essentiellement le nombre maximum de personnes vivant actuellement dans la région susceptibles d'intégrer la population active au cours des vingt prochaines années. Selon le profil démographique actuel cependant, seulement environ 80 % des personnes de 15 à 30 ans font partie de la population active, de sorte que le maximum réel probable est plus proche de 19 000. Compte tenu des estimations de 2020 relatives à la main-d'œuvre pour la région, il est probable qu'environ 23 000 personnes quitteront la population active au cours des vingt prochaines années en raison des départs à la retraite.

Comme le montre le tableau 1, la pénurie de main-d'œuvre potentielle est de 4 000 personnes, et ce sans tenir compte des migrations. Attirer des personnes dans la région de Fredericton sera donc très important pour que celle-ci connaisse une forte croissance démographique.

TABLEAU 1 : PÉNURIE POTENTIELLE DE MAIN-D'ŒUVRE D'ICI 2040, MARCHÉ DU TRAVAIL FERMÉ, AR DE FREDERICTON

Entrants potentiels (hors migration)	+19 000
Sorties prévues	<u>-23 000</u>
Manque (hors migration)	-4 000

Résumé des trois scénarios de croissance démographique

Le tableau suivant présente trois scénarios de croissance et de déclin de la population au cours des vingt prochaines années pour la région de Fredericton. Ces scénarios sont fondés sur les hypothèses ci-dessous. Pour les deux scénarios de croissance, nous supposons que la population entrante soit majoritairement en âge de travailler. Dans l'un des scénarios, la région attire un nombre beaucoup plus élevé de retraités, ce qui ne règle en rien les problèmes à venir en lien avec la main-d'œuvre.

SCÉNARIO	RÉSULTAT PRÉVU	CONSÉQUENCES
1. Trajectoire actuelle	<ul style="list-style-type: none"> La population actuelle, qui est de 111 000, devrait passer à 143 300 d'ici 2040 (augmentation de 29 %). La population active actuelle, qui est de 59 400, devrait passer à 72 900 d'ici 2040 (augmentation de 23 %). 	<ul style="list-style-type: none"> L'économie locale pourra répondre à la demande de main-d'œuvre dans les années à venir (remplacements et croissance), ce qui renforcera l'économie locale et l'assiette fiscale.
2. Maintenir la main-d'œuvre actuelle	<ul style="list-style-type: none"> La population doit passer à 121 500 habitants d'ici 2040 (+9,5 %), soit 10 500 personnes en plus. La main-d'œuvre reste à 59 400 personnes. 	<ul style="list-style-type: none"> Le maintien, au cours des vingt prochaines années, du nombre actuel de personnes actives entraînera probablement une baisse du nombre de travailleurs pour les industries axées sur les exportations, car il faudra plus de main-d'œuvre dans des domaines comme les soins de santé, les soins à domicile et les soins personnels.
3. Augmenter la main-d'œuvre de 0,5 % par an	<ul style="list-style-type: none"> La population doit passer à 130 400 habitants d'ici 2040 (+17,5 %). La main-d'œuvre passe à 64 900 personnes. 	<ul style="list-style-type: none"> La population devra augmenter de 5 500 habitants. Cela représenterait une baisse significative de la tendance actuelle, mais il s'agirait tout de même d'un taux de croissance solide qui permettrait de fournir une main-d'œuvre supplémentaire pour répondre à une partie de la croissance.

Méthodologie : prévision de la croissance démographique

Prévoir la croissance démographique à l'échelle locale et régionale est un exercice compliqué. En effet, divers facteurs influent sur l'évolution d'une population, comme la croissance naturelle de la population (les naissances moins les décès), la migration intraprovinciale nette (vers et depuis la province), la migration interprovinciale nette (vers et depuis le reste du pays), l'immigration (personnes venant d'autres pays) et l'émigration (personnes s'installant dans d'autres pays).

En ce qui concerne nos trois scénarios, nous avons élaboré un modèle à partir de la méthodologie et des paramètres suivants :

- **Données de base sur la population et la main-d'œuvre** : Population et main-d'œuvre en 2020, estimées à partir des tableaux de Statistique Canada

- **Participation de base au marché du travail** : Afin de maintenir une régularité jusqu'en 2040, nous avons tenu compte du taux de participation au marché du travail par tranche d'âge de cinq ans (à partir du recensement). Le taux de participation correspond au taux représentant la population active exprimée en pourcentage de la population. Pour la région de Fredericton, il s'agit de 81 % des 20 à 24 ans, de 87 % des 35 à 44 ans, et de 21 % des 65 à 69 ans.
- **Prévisions de base relatives à la croissance démographique** : Statistique Canada prépare des projections démographiques à l'échelle provinciale jusqu'en 2068, et ce pour divers scénarios. Pour le Nouveau-Brunswick, nous avons eu recours au scénario de « forte croissance » pour la période 2020-2040, avec cependant des ajustements selon la répartition actuelle de la population par groupe d'âge et taux de croissance dans l'AR de Fredericton.
- Nous avons supposé qu'au cours des vingt prochaines années, la plupart des personnes se déplaçant à l'intérieur même du comté seraient en âge de travailler.

Scénario 1 : tendance actuelle relative à la population et à la main-d'œuvre

La population de l'AR de Fredericton augmente de 1,5 % par an depuis cinq ans. Si ce taux de croissance se poursuit, il entraînera une croissance significative de la population et de la main-d'œuvre dans les années à venir.

Statistique Canada publie des projections démographiques jusqu'en 2040, mais seulement à l'échelle provinciale. Si l'on se fonde sur le scénario de « forte croissance » de Statistique Canada pour la province, en l'ajustant en fonction des tendances liées à l'AR de Fredericton, nous obtenons une projection démographique de base pour les vingt prochaines années, en supposant que les niveaux de migration intraprovinciale et interprovinciale et d'immigration ne changent pas de façon significative.

Selon ces projections, la population de l'AR de Fredericton devrait augmenter de 29 % entre 2020 et 2040. Le nombre de personnes de plus de 70 ans augmentera de 54 %, mais le nombre de jeunes augmentera suffisamment pour accroître la population active.

Le nombre de personnes dans la population active devrait augmenter de 13 500, soit de 23 %.

TABLEAU 2 : ÉVOLUTION ACTUELLE DE BASE DE LA POPULATION ET DE LA MAIN-D'ŒUVRE DANS LA RÉGION DE FREDERICTON

	2020	2040	VARIATION CUMULATIVE EN POURCENTAGE	VARIATION ANNUELLE MOYENNE EN POURCENTAGE	ÉCART
Population	111 000	143 300	+29 %	+1.5 %	+32 300
Main-d'œuvre	59 400	72 900	+23 %	+1.1 %	+13 500

Voir les sources et la méthodologie à l'annexe A.

CONSÉQUENCES LIÉES AU SCÉNARIO N° 1

Il sera difficile de maintenir un taux de croissance de 1,5 % pendant vingt ans. Entre 2001 et 2015, la population de l'AR de Fredericton a augmenté en moyenne de 1,1 % par an. Il s'agit d'un taux impressionnant qui est toutefois inférieur à 1,5 % et qui, sur vingt ans, peut représenter un nombre important de personnes. Les conséquences liées au scénario n° 1 sont claires. Aux taux de croissance actuels, la région de Fredericton restera, au Canada atlantique, l'un des centres urbains affichant la croissance la plus rapide.

Scénario 2 : croissance de la population nécessaire au maintien de la main-d'œuvre actuelle

Contrairement à la plupart des régions du Nouveau-Brunswick, il faudra une baisse du taux de croissance démographique annuel d'environ 0,5 % pour maintenir la taille actuelle de la main-d'œuvre dans la région de Fredericton jusqu'en 2040. Il faudra quand même une croissance démographique considérable (10 500 habitants sur 20 ans) bien en deçà cependant du taux de croissance que la ville a connu il y a une vingtaine d'années.

TABLEAU 3 : CROISSANCE DE LA POPULATION NÉCESSAIRE AU MAINTIEN DE LA MAIN-D'ŒUVRE ACTUELLE

	2020	2040	VARIATION CUMULATIVE EN POURCENTAGE	VARIATION ANNUELLE MOYENNE EN POURCENTAGE	ÉCART
Population	111 000	121 500	+9.5 %	+0.5 %	+10 500
Main-d'œuvre	59 400	59 400	0.0 %	0.0 %	0

Voir les sources et la méthodologie à l'annexe A.

CONSÉQUENCES LIÉES AU SCÉNARIO N° 2

Le maintien, au cours des vingt prochaines années, du nombre actuel de personnes actives pourrait entraîner une baisse du nombre de travailleurs pour les industries axées sur les exportations, car il faudra plus de main-d'œuvre dans des domaines comme les soins de santé, les soins à domicile et les soins personnels. Il faudrait tout de même une croissance démographique de 9,5 %.

Scénario 3 : croissance de la population pour accroître la main-d'œuvre de 0,5 % par an

Le troisième scénario suppose une croissance modeste de la main-d'œuvre, c'est-à-dire en moyenne de 0,5 % par an, ce qui serait inférieur au taux de croissance de base actuel de 1,1 % par an.

TABLEAU 4 : CROISSANCE DE LA POPULATION NÉCESSAIRE À L'ACCROISSEMENT DE LA MAIN-D'ŒUVRE

	2020	2040	VARIATION CUMULATIVE EN POURCENTAGE	VARIATION ANNUELLE MOYENNE EN POURCENTAGE	ÉCART
Population	111 000	130 400	+17.5 %	+0.9 %	+19 400
Main-d'œuvre	59 400	64 900	+9.2 %	+0.5 %	+5 500

Voir les sources et la méthodologie à l'annexe A.

CONSÉQUENCES LIÉES AU SCÉNARIO N° 3

Dans la région de Fredericton, plus de travailleurs signifierait plus d'entrepreneurs potentiels et la main-d'œuvre nécessaire pour exploiter de nouvelles possibilités dans le tourisme, les technologies de l'information et les services aux entreprises. Ce serait cependant un pas en arrière par rapport à la tendance actuelle.

Plan de croissance pour la région de Fredericton

La ville de Fredericton et les municipalités environnantes doivent tenir compte d'un certain nombre d'aspects pour maintenir un fort taux de croissance à l'avenir.

Attirer et retenir la population

Pendant la majeure partie de la décennie, Fredericton a attiré des immigrants à un taux bien supérieur à la moyenne des centres urbains du Canada atlantique. Selon Statistique Canada, la région a accueilli en moyenne 1 260 immigrants par an au cours des cinq dernières années, ce qui représente un taux d'immigration d'environ 110 personnes pour 10 000 habitants.

L'AR de Fredericton affiche un taux de migration interprovinciale nette négatif supérieur à la moyenne. Au cours des cinq dernières années, la région de Fredericton a subi une perte nette annuelle de 400 personnes au profit d'autres provinces. Il est probable qu'une part assez importante de cette migration soit constituée de nouveaux immigrants. Au cours des prochaines années, les acteurs locaux devraient s'efforcer d'accroître les taux de rétention et de réduire la perte nette de population causée par la migration interprovinciale.

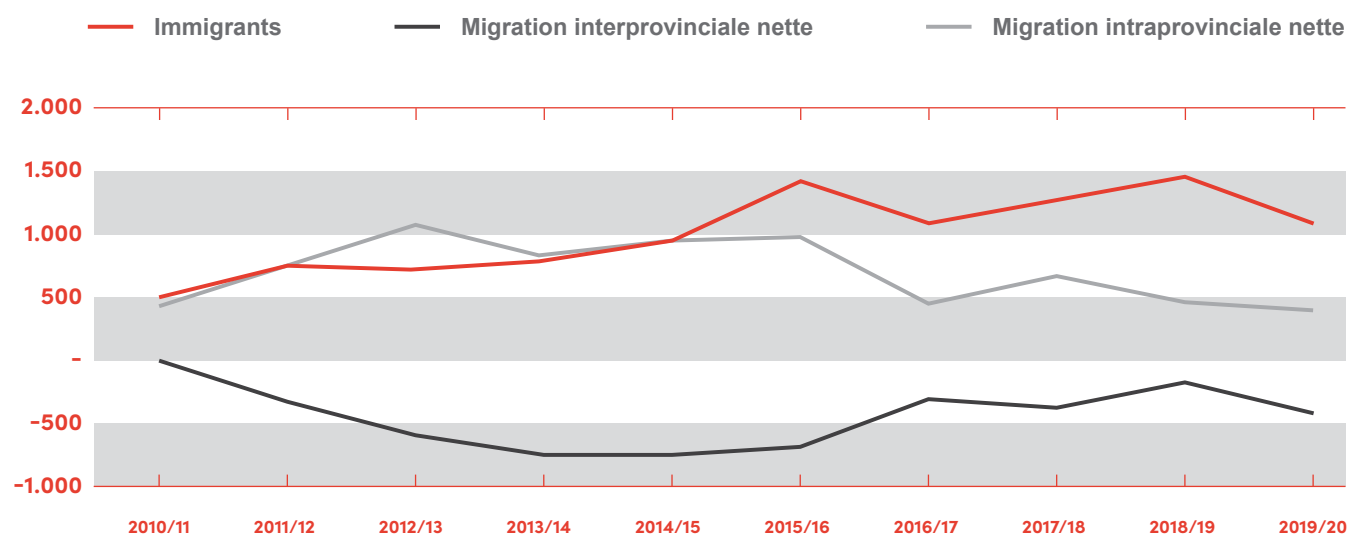


Figure 5 : Attirer des personnes, par composante et par an, AR de Fredericton

Source : Statistique Canada, Tableau 17-10-0140-01.

Axer les efforts sur la rétention

À long terme, il faut veiller à ce que le plus grand nombre possible de nouveaux arrivants restent dans le comté. Cela suppose une bonne intégration dans les différents réseaux (entreprises et sociaux), les écoles locales, les églises, les organisations sportives et récréatives. Les nouveaux arrivants qui arrivent à s'intégrer sont beaucoup plus susceptibles de rester. Les organismes d'aide à l'établissement et de nombreux autres organismes peuvent faciliter une telle intégration. Fredericton possède un solide réseau de fournisseurs de services aux immigrants.

Un nombre suffisant de logements

Si la région veut augmenter sa population, elle doit avoir beaucoup plus de logements. En effet, étant donné que de plus en plus de gens prennent leur retraite (sans quitter la région), la région va devoir offrir plus de logements. à des prix abordables, la plupart des emplois en question n'étant pas associés à des salaires élevés. Le pourcentage maximal habituel consacré au logement, c'est-à-dire 30 % du revenu d'une personne, devrait être ciblé.

Il est de plus important d'avoir un plus grand nombre de logements locatifs, car beaucoup de nouveaux arrivants préfèrent louer plutôt qu'acheter lorsqu'ils s'établissent. En la matière, les petites collectivités sont désavantagées par rapport aux centres urbains; il serait donc important de cibler cet aspect. Fredericton propose depuis quelques années un bon ensemble de logements neufs, mais pour certains, les logements commencent à devenir inabordables.

Conclusion

Il s'agit d'une période très intéressante pour le Nouveau-Brunswick et la région de Fredericton. Les années à venir offrent en effet aux collectivités de la province la possibilité de se réinventer en développant de nouvelles industries et en attirant une nouvelle population.

Il n'y a aucune raison fondamentale pour laquelle la région de Fredericton ne peut pas maintenir un fort taux de croissance démographique jusqu'en 2040. La ville et les collectivités voisines sont bien placées, mais elles doivent veiller à offrir suffisamment de logements et de bons systèmes d'aide pour les nouveaux arrivants.

Après plus d'une décennie de croissance démographique quasiment nulle, la population du Nouveau-Brunswick a recommencé à augmenter depuis 2016 (soit quelque 26 000 personnes en plus au cours des cinq dernières années). C'est encourageant, mais nous devons faire mieux. Si la région de Fredericton continue de faire sa part, elle contribuera à améliorer les perspectives de toute la province jusqu'en 2040.

ANNEXE A :

Sources et méthodologie

Projections démographiques pour le Nouveau-Brunswick

Source : Statistique Canada. Projections démographiques pour le Canada, les provinces et les territoires, de 2018 à 2068

Valeurs de la population : Tableau 17-10-0057-01

Composantes de la croissance : Tableau 17-10-0058-01

Tendances démographiques récentes

Source : Statistique Canada, Tableau 17-10-0139-01

Composantes de l'accroissement démographique, fréquence annuelle

Source : Statistique Canada, Tableau 17-10-0140-01

Prévisions relatives aux inscriptions de la maternelle à la 12^e année au Nouveau-Brunswick

Hypothèses relatives au modèle :

- Population de référence des élèves immigrants et étrangers (2018-2019) : Selon Statistique Canada, environ 4 500 élèves immigrants et résidents temporaires étaient inscrits de la maternelle à la 12^e année au Nouveau-Brunswick en 2015-2016 (soit 4,6 % de la population scolaire totale). Il s'agit probablement d'une sous-estimation de l'incidence de l'immigration sur le nombre d'inscriptions de la maternelle à la 12^e année, car les élèves nés de parents immigrants après leur arrivée au N.-B. ne sont pas inclus dans le total. Il se peut également que la date du recensement ait une incidence sur les chiffres liés aux résidents temporaires. Depuis l'année scolaire 2015-2016, 3 900 autres élèves de la maternelle à la 12^e année sont arrivés au Nouveau-Brunswick. Le modèle suppose que les élèves immigrants des 10^e, 11^e et 12^e années depuis l'année scolaire 2015-2016 ont obtenu leur diplôme avant la première année de prévisions (2020-2021).
- Rétention des immigrants : Nous avons supposé que 85 % des immigrants admis chaque année resteraient au Nouveau-Brunswick.
- Âge à l'arrivée Chaque année, 21 % des nouveaux arrivants sont d'âge scolaire (de la maternelle à la 12^e année), ce qui correspond aux modèles d'immigration actuels (Nouveau-Brunswick).
- Taux de fécondité chez les femmes immigrantes 2 enfants par femme.

- Répartition des nouvelles naissances après l'arrivée Répartition annuelle égale des nouvelles naissances (en plus de ceux qui arrivent comme enfants) sur une période de six ans après leur arrivée (il est supposé que certaines femmes commenceront à avoir d'autres enfants immédiatement, mais qu'il faudra six ans à partir de l'année d'immigration pour que tous les enfants des femmes arrivant au cours de l'année voient le jour).
- Âge à l'entrée à l'école Tous les nouveaux enfants commenceront à fréquenter l'école à 5 ans.
- Prévission de base du nombre d'élèves de la maternelle à la 12^e année
 - Base – nombres d'inscriptions en 2018-2019 (source : Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance)
 - Nombre prévu d'inscriptions au cours des années suivantes, à partir des prévisions de croissance faible de Statistique Canada :
 - prévisions de croissance faible de la croissance démographique selon l'âge au cours de la période de prévision.
 - Cela exclut la population de nouveaux immigrants prévue à partir de 2020-2021. On a supposé que la répartition selon l'âge (de 5 à 17 ans) serait la même chaque année pour les nouvelles cohortes d'immigrants tout au long de la période de prévision.
 -
- Le modèle comprend une estimation de 700 élèves étrangers par an.

NOUVELLES CONVERSATIONS

2.0

Économie
Immigration
Communautés

La région de Fredericton en 2040



CONSEIL
MULTICULTUREL DU
NOUVEAU-BRUNSWICK



Atlantic Canada
Opportunities
Agency

Agence de
promotion économique
du Canada atlantique

Canada

New Brunswick